

«Le succès de la Directive Cadre Eau requiert l'information, la consultation et la participation du public»

Du 2 mai au 2 novembre 2005, le public ne faisant pas partie des cercles habituels de la concertation sur l'eau était invité à donner son avis sur les principaux enjeux, questions importantes et calendrier de travail pour la gestion de l'eau dans le bassin Artois-Picardie.

L'objectif étant de conforter les orientations de travail arrêtées par le Comité de Bassin.

Ces documents reposent directement sur l'état des Lieux approuvé par le Comité de Bassin du 4 mars 2005.

Informé, favoriser l'expression de tous les citoyens sur la question de l'eau fut l'exercice confié aux Comités de Bassin, sous saïne de l'autorité administrative : le Préfet coordonnateur de Bassin.

Le questionnaire était le mode d'expression privilégié pour donner son avis. Chaque bassin a mis en place sa propre stratégie pour faire connaître la consultation sur l'eau et pour permettre au public de s'exprimer : mise en place de plans médias, opération «toutes boîtes», partenariats avec le monde associatif, partenariats avec les conseils généraux, ouverture d'espaces consultation...

Dans le bassin Artois-Picardie, l'aspect particulièrement développé fut le contact direct avec le public : 19 conférences-débat en 2004/2005, l'ouverture par les partenaires associatifs de 22 espaces consultation accompagnés d'un projet pédagogique, l'organisation d'un colloque pour les juniors le 22 mars : être citoyen de l'eau en 2005...

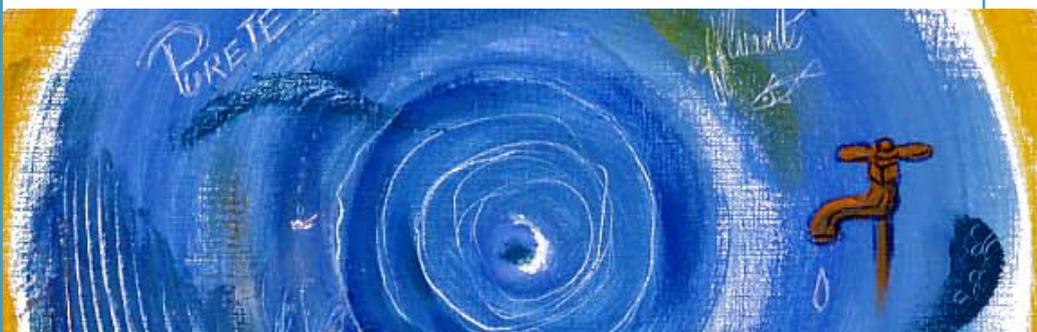
Au 15 novembre 2005 les résultats étaient les suivants : 6300 questionnaires complétés dont 1400 sur eau-artois-picardie.fr, 33 lettres adressées au Président du Comité de Bassin, 11 avis émis sur les registres mis à disposition dans les préfetures, les sous-préfetures, les partenaires, le centre de documentation de l'agence et les missions de Boulogne-sur-Mer et d'Amiens.

Fin 2007, un deuxième rendez-vous avec le public est programmé sur le projet de SDAGE et le Programme de mesures.

Directive cadre eau



Les résultats de cette consultation témoignent de l'adhésion du public aux enjeux pour l'eau et surtout d'une forte volonté de participer aux débats.



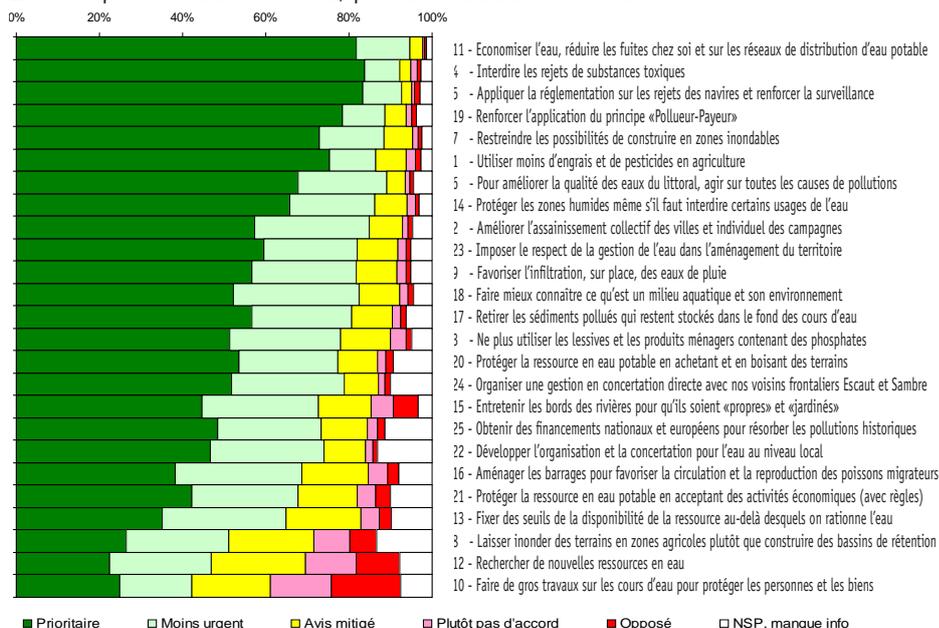
Les commentaires principaux sont :

- l'anticipation avant tout
- la sensibilisation
- la loi comme étant le moyen le plus efficace pour changer les mentalités
- des contrôles identiques pour tous
- la nature doit être prioritaire
- les économies d'eau
- l'action doit être quotidienne

Le consensus pour les 5 enjeux

(l'étude réalisée par IESEG consulting utilise l'Abaque de Régnier).

Lecture : plus les items sont verts, plus les consensus sont forts.



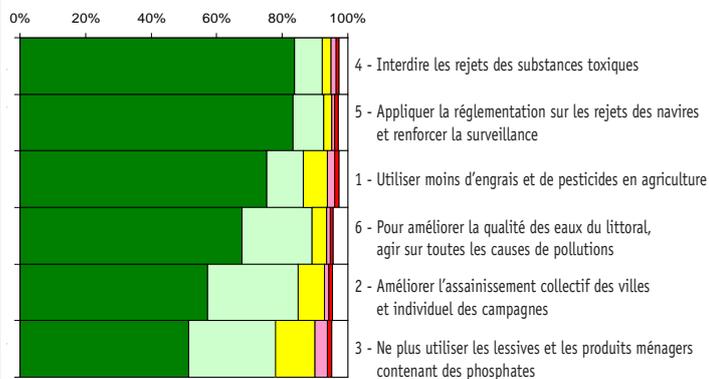
Bilan de la première consultation sur les enjeux et les questions importantes



ENJEUX

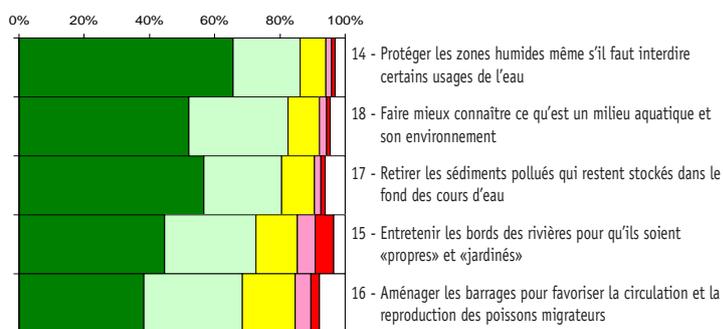
Enjeu 1 :

Gestion qualitative des milieux aquatiques



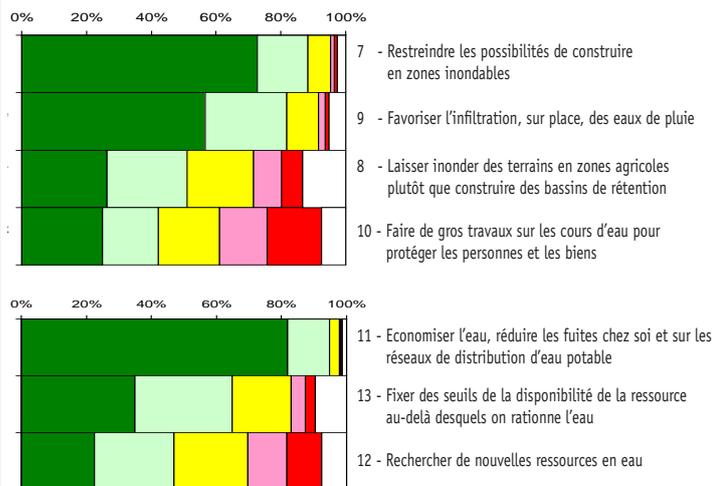
Enjeu 3 et enjeu 4 :

Gestion et protection des milieux aquatiques. Traitement des pollutions historiques

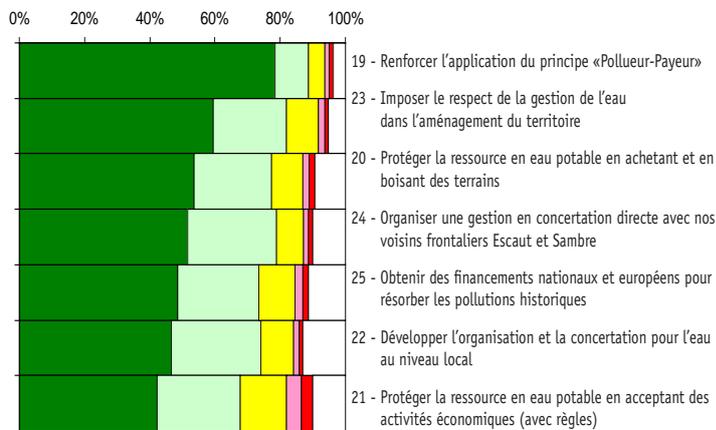


Enjeu 2 :

Gestion quantitative des milieux aquatiques



Enjeu 5 : Des politiques publiques plus innovantes pour gérer collectivement un bien commun



■ Prioritaire □ Moins urgent ■ Avis mitigé ■ Plutôt pas d'accord ■ Opposé □ NSP, manque info

La politique de l'eau étant financée par la facture d'eau, sur la question du prix de l'eau : Oui pour une **très faible augmentation**, entre 10 et 20 euros par an ! Cette augmentation servirait, dans l'ordre des priorités :



ANALYSE SOCIOLOGIQUE

L'analyse des réponses a permis de constituer des groupes de comportement, synthétisant des courants d'opinions sur le sujet de l'eau.

Les néophytes (31 % des personnes ayant répondu au questionnaire)

Ce groupe est davantage en accord avec les mesures dont les effets sont perceptibles par le grand public. Une réglementation adéquate leur plaît. La population est plutôt jeune, elle serait prête à accepter une légère augmentation de la facture d'eau annuelle. Elle reste vigilante quant à l'utilisation des fonds, qui selon elle doivent être principalement affectés pour la qualité de l'eau potable. Le meilleur moyen pour associer ce groupe à la gestion de l'eau est le contact de proximité (associations, débats...).

Les optimistes (26 %)

Très confiantes pour l'avenir de l'eau, ces personnes sont souvent d'accord avec l'ensemble des actions proposées. Déterminées à soutenir une politique pour améliorer le dispositif existant, elles semblent prêtes à s'investir. Essentiellement constitué de personnes de plus de 50 ans, ce groupe s'avoue novice au regard de la politique de l'eau mais très intéressé pour participer activement.

Les connaisseurs (22 %)

Très positif sur la majorité des actions à mener, ce groupe émet de sérieuses réserves concernant les initiatives jugées «moins prioritaires» telles que la recherche de nouvelles ressources, les gros travaux sur les cours d'eau....

La plupart exprime une réelle volonté d'agir en profondeur et de façon pérenne. Ce sont les 21-49 ans, représentants du monde associatif et des administrations, du corps enseignant qui font ce groupe. Ce groupe souhaite être très associé à la politique de l'eau, il est favorable à une augmentation du prix de l'eau, principalement pour améliorer la qualité des milieux en réduisant les pollutions d'origine agricole et urbaine.

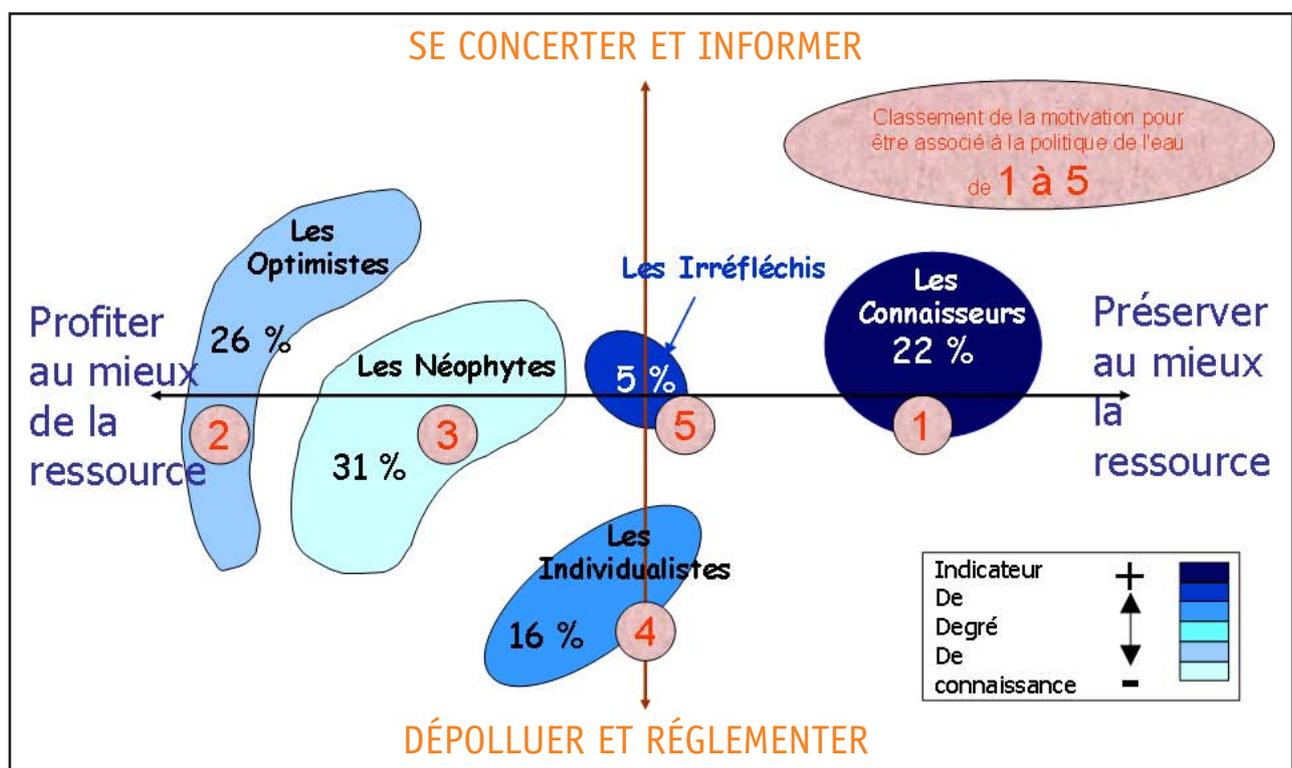
Les individualistes (16 %)

Ce groupe adhère peu à l'idée de la concertation. Plus enclin à profiter de la ressource qu'à la protéger, il ne mesure pas l'importance de certaines contraintes. Principalement jeune, plutôt composé d'élus, de représentants d'entreprises et d'agriculteurs, ce groupe s'intéresse peu à la problématique de l'eau. Egalement peu disposé à la payer plus chère uniquement si cette augmentation sert leurs intérêts directs.

Les irréfléchis (5 %)

Ce groupe se caractérise par une adhésion moins franche aux items proposés. Réglementation et lutte contre la pollution passent largement après les actions qui lui sont directement profitables. Majoritairement composé de jeunes et d'étudiants, ce groupe est peu favorable à une augmentation du prix de l'eau et ne souhaite pas particulièrement être associé à la politique de l'eau.

Motivation des 5 groupes à être associés



Intégration des résultats de la consultation 2005 au document «Principaux enjeux, questions importantes et calendrier de travail pour la gestion de l'eau dans le bassin Artois-Picardie»

Pollutions diffuses par les nitrates et les produits phytosanitaires

- Développer la recherche sur les produits biodégradables ;
- Sensibiliser à l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires, de produits toxiques et de fertilisants et à des pratiques culturales moins consommatrices d'eau.

Substances dangereuses

- Améliorer l'information sur les polluants domestiques de l'eau ainsi que sur les modes de collecte de ces produits.

Sécheresse

- En période de sécheresse, assurer une solidarité lors des restrictions d'usages de l'eau entre les acteurs bénéficiant de la ressource et ceux qui en sont les garants ;
- Privilégier une redevance solidaire de la ressource entre les communes bénéficiaires de cette ressource et celles qui ne l'ont pas ;
- Garantir le maintien d'un service public pour la gestion de l'eau potable.

Gestion des crues et des inondations

- Réduire les dommages et leurs conséquences indirectes en profitant de toutes les améliorations possibles pour rendre ces zones moins sensibles et moins vulnérables ;
- Entretenir régulièrement les infrastructures ;
- Mettre en œuvre une gestion globale des territoires inondables par la maîtrise de l'urbanisation, le ralentissement dynamique et la limitation du ruissellement.

Zones humides

- Leur préservation doit être intégrée dans les politiques publiques.

Littoral

- Veiller à une meilleure maîtrise de l'urbanisation en zones côtières.

Continuité écologique des cours d'eau

- Relancer une politique de bocages et de haies ;
- Développer une politique d'entretien des fossés.

Gestion des ressources pour l'alimentation en eau potable

- En période de sécheresse, imposer les restrictions à l'ensemble des territoires bénéficiant de la ressource ;
- Développer l'agriculture biologique et favoriser l'accès à des engrais biologiques et une jachère plus longue sur les terres agricoles ;
- Imposer des produits commercialisés moins polluants ;
- Former le grand public et les élus à respecter l'eau et à utiliser des produits respectant l'environnement ;
- Généraliser les crédits d'impôts pour l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ;
- Renforcer l'application de la loi pour faire respecter la protection de la ressource ;
- Développer de nouveaux emplois dans le domaine de l'eau (vérification de fuites chez les particuliers, plantations de haies...).

